



16 700 emplois liés au tourisme dans les Charentes

Dans les deux départements charentais, 16 700 emplois sont liés à la présence des touristes, soit 4,9 % de l'emploi total. Cette part est élevée sur le littoral, beaucoup plus faible à l'intérieur des terres. Les Charentes regroupent un emploi touristique néo-aquitain sur cinq, grâce à la Charente-Maritime au 1^{er} rang des départements de la région. Le nombre d'emplois touristiques progresse de 7,4 % entre 2009 et 2015, une hausse particulièrement marquée en avant et après saison. La forte saisonnalité vient principalement de la zone balnéaire où l'emploi triple entre l'hiver et l'été. L'hébergement et la restauration concentrent six emplois sur dix. Les salariés du tourisme sont généralement peu qualifiés et plutôt jeunes.

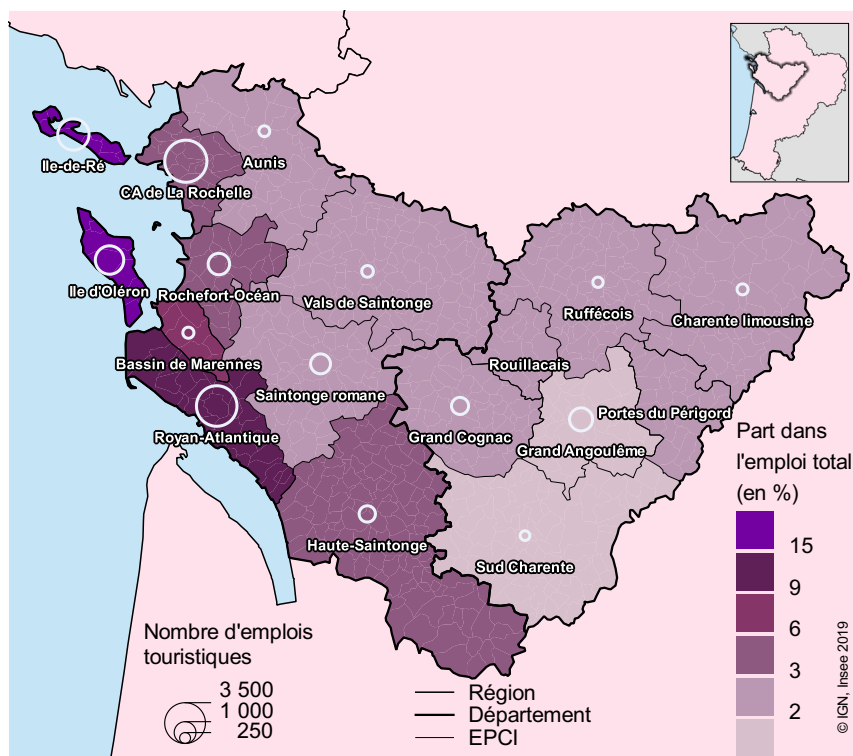
Jean-Pierre Ferret, Insee

Composé des deux départements charentais, le territoire des Charentes bénéficie de nombreux atouts pour attirer des visiteurs toujours très nombreux : la côte atlantique et ses îles, lieux de villégiature très prisés des touristes (*définition*), le plus souvent résidant en France. Ces deux départements disposent également d'un riche patrimoine urbain à La Rochelle, Rochefort-sur-Mer ou Angoulême, d'activités culturelles ou de loisirs diversifiés, tels le zoo de La Palmyre, le musée de la bande dessinée, et de nombreux sites touristiques comme Talmont-sur-Gironde ou Aubeterre-sur-Dronne. Le vignoble et les maisons de Cognac mondialement connues attirent aussi de nombreux touristes étrangers. Le tourisme rural, principalement à l'est et au sud du territoire, et les centres thermaux participent également à cette attractivité.

Ainsi, en 2018, 12 millions de nuitées ont été enregistrées sur le territoire charentais dans l'ensemble des hébergements collectifs de tourisme (hôtels, campings, villages de vacances, résidences de tourisme, etc.). De plus, de nombreux touristes séjournent en meublés, gîtes,

1 Plus d'un emploi sur cinq est lié au tourisme sur les îles de Ré et d'Oléron

Nombre et part de l'emploi touristique dans les Charentes en 2015



Note : le nombre d'emplois touristiques ne peut être diffusé pour les communautés de communes du Rouillacais et de La Rochefoucauld-Portes du Périgord, car il se situe sous le seuil de fiabilité.

Source : Insee, Dads, Acoiss 2015

chambres d'hôtes, dans la famille ou en résidence secondaire, tandis que les excursionnistes, de passage ou en visite pour la journée, profitent des services et activités touristiques (restauration, commerce, patrimoine et loisirs, en particulier). Sur l'ensemble de l'année, la zone balnéaire accueille 90 % de la fréquentation du territoire charentais.

Les intercommunalités en bordure de la façade atlantique rassemblent les deux tiers des emplois touristiques des Charentes

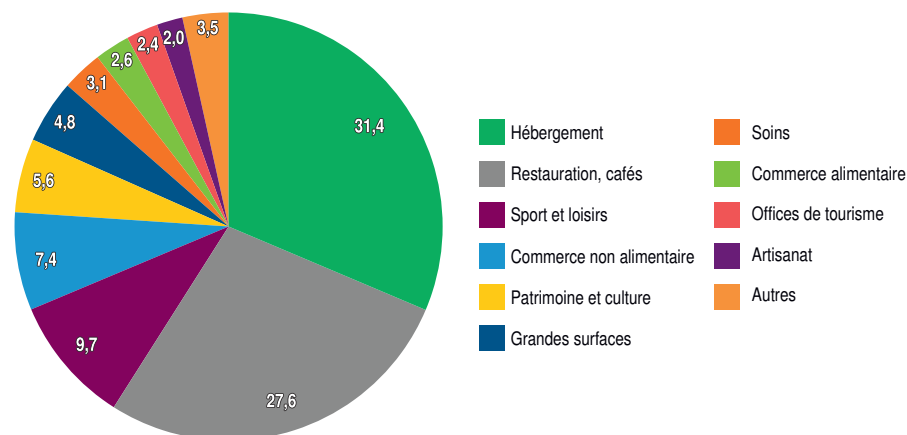
Les Charentes regroupent 16 700 emplois touristiques, soit 4,9 % de l'emploi total de ce territoire, davantage qu'en Nouvelle-Aquitaine (4,1 %) et qu'en France métropolitaine (4,0 %). Elles concentrent ainsi près d'un emploi touristique néo-aquitain sur cinq, en particulier la Charente-Maritime (14 100 emplois), en tête des départements de la région en proportion d'emplois touristiques.

Dans les Charentes comme pour la région dans son ensemble, le littoral se distingue de l'intérieur du pays. Cette zone bordant l'Atlantique avec six intercommunalités (*définition*) regroupe 12 200 emplois touristiques, soit trois quarts de ceux des Charentes. La part de l'emploi touristique y est très élevée (8,7 %). Au sein de cette zone, outre le tourisme de loisirs, le plus souvent estival, particulièrement dans le Royannais et les deux grandes îles, les agglomérations de Rochefort et surtout La Rochelle accueillent davantage de clientèle d'affaires et un tourisme plus varié, en partie lié au patrimoine urbain.

Hors zone littorale, l'intérieur du territoire compte 4 500 emplois liés au tourisme, un poids économique beaucoup plus faible

2 L'hébergement concentre près d'un tiers des emplois touristiques des Charentes

Répartition des emplois touristiques selon l'activité dans les Charentes en 2015



Sources : Insee, Dads, Acoiss 2015

qui représente 2,3 % de son emploi total. Dans cette partie non balnéaire, Grand Angoulême concentre un quart des emplois touristiques, grâce à son patrimoine, aux activités associées à la bande dessinée et au tourisme d'affaires (*figure 1*). Cependant, la part du tourisme dans l'emploi total y reste faible (1,8 %). La Saintonge Romane et Grand Cognac, grâce aux villes de Saintes et de Cognac, affichent aussi un nombre important d'emplois liés au tourisme.

Entre 2009 et 2015, l'emploi touristique des Charentes croît de 7,4 %, soit plus de 1 100 emplois supplémentaires en 6 ans. Supérieure au niveau national, cette évolution est cependant nettement moins marquée qu'au niveau régional (+ 11,6 %), tirée par la forte progression observée en Gironde (+ 23,3 %). La partie littorale des Charentes enregistre 880 emplois supplémentaires, soit une hausse de 7,8 %, alors que l'intérieur progresse plus faiblement (+ 6,8 %). Dans certaines zones rurales de la Charente (Ruffécois, Charente

limousine et Sud-Charente), la hausse dépasse 25 %, mais représente un très faible gain d'emplois : quelques dizaines seulement.

Hébergement et restauration regroupent six emplois touristiques sur dix

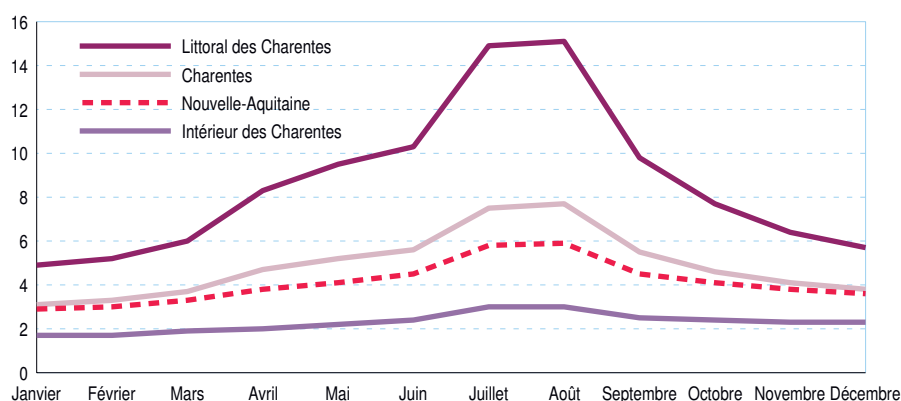
Avec une moyenne de 5 200 emplois sur l'année 2015, l'hébergement marchand est le plus gros fournisseur d'emplois touristiques, devant les restaurants et cafés (4 600 emplois). La fréquentation profite également aux secteurs du commerce (14,8 %), des activités de sport et loisirs, du patrimoine et de la culture (*figure 2*), tandis que les autres activités génèrent peu d'emplois touristiques. Cette répartition, proche du niveau régional, diffère de celle observée en France dans son ensemble : en effet, le poids du secteur du patrimoine et de la culture y est bien plus élevé (8,8 %), principalement en raison de la concentration des musées en Île-de-France.

L'hébergement touristique est plus important sur les territoires littoraux ou insulaires, en particulier sur l'île d'Oléron (plus de 4 emplois touristiques sur 10). Les emplois dans la restauration dominent dans le Rochelais et en Saintonge Romane où le tourisme d'affaires dope l'activité. Les activités relevant du patrimoine et de la culture dépassent 10 % dans le Grand Angoulême, dans le Rochefortais et en Saintonge romane alors que, grâce aux stations thermales de Rochefort et de Jonzac, le secteur des soins est surreprésenté dans le Rochefortais et en Haute Saintonge (environ 1 emploi touristique sur 7).

Plus de 500 emplois touristiques supplémentaires se créent dans la restauration entre 2009 et 2015, soit une hausse de près de 14 %. Ceux liés aux activités du patrimoine et de la culture

3 Une plus forte saisonnalité dans les Charentes qu'en Nouvelle-Aquitaine

Part de l'emploi touristique selon le mois en 2015



Sources : Insee, Dads, Acoiss 2015

(+ 21,4 %) et ceux des sports et loisirs (+ 17,2 %) progressent le plus grâce, entre autres, à de nombreux festivals et à plusieurs chantiers de restauration de sites historiques.

Une saisonnalité très forte sur la côte, mais faible à l'intérieur

Sur l'ensemble du territoire charentais, les emplois liés au tourisme varient de 10 100 durant le mois le plus creux de l'année (janvier) à 27 300 au plus fort de la saison (août). Avec un rapport de 2,7 entre ces deux mois, la saisonnalité dans les Charentes est plus marquée qu'en Nouvelle-Aquitaine (2,3) (figure 3) ou qu'en France métropolitaine (1,7). Elle est tirée par les zones bordant l'Atlantique : les emplois touristiques triplent au plus fort de l'été, sur l'île d'Oléron en particulier où l'on dénombre 4,5 fois plus d'emplois touristiques en août qu'en janvier. En revanche, dans l'agglomération rochelaise, la saisonnalité s'atténue en raison d'une offre d'activités plus diversifiée que dans le balnéaire et de l'accueil de nombreux excursionnistes à la journée, même l'hiver. À l'intérieur des terres, la saisonnalité est moins marquée, passant de 3 300 emplois en janvier à 6 000 en août, soit un rapport entre les mois extrêmes de seulement 1,8.

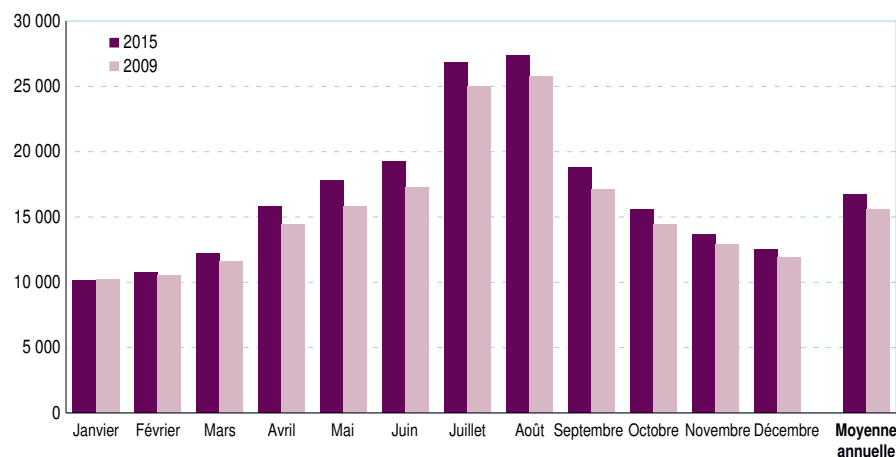
Entre 2009 et 2015, la saisonnalité évolue peu : août reste le mois le plus fort et janvier le plus faible. Cependant, le nombre d'emplois touristiques progresse davantage durant les mois entourant la période estivale (mai, juin et septembre) qu'au cœur de la saison : + 12,6 % en mai et + 10,0 % en septembre contre + 7,5 % en juillet et + 6,1 % en août (figure 4). L'engouement pour ces ailes de saison s'explique par le développement des courts séjours durant les ponts et vacances scolaires du printemps ou à la fin de l'été, favorisé à la fois par une offre d'hébergement de plus en plus confortable dans les campings (chalets et mobil-homes) et par une météo souvent agréable durant ces mois. Aussi, la proportion d'excursionnistes, plus importante à cette période de l'année, stimule des secteurs comme la restauration ou le patrimoine et la culture.

Une forte part de non-salariés et, parmi les salariés, surtout des employés

Dans les Charentes, 22,5 % des emplois touristiques sont occupés par des non-salariés. Ce taux, plus élevé qu'en Nouvelle-Aquitaine (20,9 %) et surtout qu'en France métropolitaine (17,8 %), s'explique par un grand nombre de petits établissements de l'hôtellerie, de la restauration/café ou du commerce, limitant ainsi le poids de l'emploi salarié. Par comparaison, les

4 Les ailes de saison en forte progression

Comparaison de l'emploi touristique dans les Charentes en 2009 et 2015 selon le mois



Sources : Insee, Dads, Acoess 2015

non-salariés représentent moins de 17 % de l'emploi total des Charentes. Comme l'emploi salarié n'est pas constant, sa part varie en fonction de la saison : plus faible pendant les mois creux (75 % des emplois touristiques en janvier), elle culmine pendant la saison estivale (plus de 80 % en juillet et août).

Dans le tourisme charentais, les femmes représentent 52,4 % des salariés alors qu'elles sont moins de 50 % dans l'emploi salarié total. Les secteurs les plus féminisés sont ceux des soins (près de 85 %) et des offices du tourisme (plus de 75 %). En revanche, les hommes sont les plus nombreux dans la restauration et dans les activités de sport et loisirs (environ 60 %). En partie lié à la féminisation des emplois touristiques, le temps partiel concerne plus d'un quart des salariés dans les Charentes, contre moins d'un cinquième dans l'emploi salarié total (figure 5). Dans le commerce de détail alimentaire, quatre personnes sur dix travaillent à temps partiel. C'est à peine moins dans les grandes surfaces (35 %) et dans le secteur du patrimoine et de la culture (31 %). À l'inverse, dans les offices de tourisme ou les hébergements, le travail à temps complet est prépondérant. D'une manière générale, la part de personnes travaillant à temps plein est plus forte sur le littoral (près de 80 %) qu'à l'intérieur (moins de 70 %).

Les salariés du tourisme sont plutôt jeunes, avec une moyenne d'âge de 39,3 ans. Les moins de 25 ans sont surreprésentés, 2 fois plus nombreux en proportion que dans l'emploi salarié en général. En effet, de nombreux étudiants occupent des emplois saisonniers, notamment dans l'artisanat et les grandes surfaces, mais l'activité restauration/café est la première à faire appel aux jeunes : 28 % ont moins de

5 Un salarié sur cinq a moins de 25 ans dans l'emploi touristique

Caractéristiques de l'emploi salarié lié au tourisme dans les Charentes en 2015

Genre	
Femme	52,4 %
Homme	47,6 %
Catégorie socio-professionnelle	
Cadre	5,9 %
Profession intermédiaire	11,3 %
Employé	68,2 %
Ouvrier	14,6 %
Quotité de temps	
Emplois à temps complet	76,3 %
Niveau de salaire moyen	
Salaire horaire net	10,6 €
Âge des salariés	
Âge moyen	39,3 ans
Part des moins de 25 ans	19,6 %
Part des 25 à 50 ans	56,2 %
Part des plus de 50 ans	24,2 %

Sources : Insee, Dads, Acoess 2015

25 ans. La part des jeunes dans l'emploi touristique est plus forte sur le littoral, en lien avec les jobs d'été. Toutefois, un salarié sur quatre a plus de 50 ans dans le tourisme. Ils sont particulièrement nombreux dans le commerce de détail alimentaire (33,2 %) et plus représentés à l'intérieur des terres que sur le littoral.

Les cadres, comme les professions intermédiaires, sont 2 fois moins présents dans l'emploi salarié du tourisme que dans l'emploi total. À l'inverse, les employés le sont 2 fois plus, formant ainsi l'essentiel

de l'effectif (68,1 %). Près de 3 salariés touristiques sur 4 sont des employés dans le commerce tandis que les ouvriers se retrouvent surtout dans l'artisanat (près d'un salarié sur deux).

Conséquence de cette structure des emplois, les rémunérations sont plus faibles dans le tourisme qu'ailleurs (10,6 € net de l'heure contre 12,5 € toutes activités confondues). Le surcroît de jeunes, peu qualifiés et souvent en contrat court, explique aussi une partie de la situation. Les plus bas salaires sont versés dans l'artisanat et dans les soins. Les plus élevés se retrouvent dans les secteurs comptant proportionnellement plus de cadres et moins de jeunes, comme dans le patrimoine et la culture, ou dans des activités faiblement touristiques comme les banques ou les agences immobilières. ■

Méthodologie

Les données sur l'emploi sont issues des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) pour les salariés et de la source administrative gérée par l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) pour les emplois non salariés. Les activités sont classées selon leur touristicité. La totalité des emplois des activités dites 100 % touristiques (hébergements, musées, parc d'attraction, etc.) sont comptés comme touristiques. Pour les activités partiellement touristiques (cafés, restaurants, commerces, etc.), on estime un nombre d'emplois liés aux résidents que l'on retranche de l'emploi total.

La méthode ici diffère de celle utilisée pour le calcul de l'emploi touristique saisonnier lors d'une étude précédente (*pour en savoir plus*). Dans la présente étude, on comptabilise tous les emplois touristiques, qu'ils soient saisonniers ou stables.

Définitions

Un **touriste** est une personne qui voyage et séjourne dans des lieux situés en dehors de son environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité. Un **excursionniste** (ou visiteur à la journée) est un touriste dont le voyage n'inclut pas de nuit sur place.

Une **intercommunalité** est un regroupement de communes au sein d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI). En Charentes, il existe deux catégories d'intercommunalités : les communautés d'agglomération et les communautés de communes. Pour cette étude, certains EPCI ont été regroupés afin d'atteindre le seuil d'habitants permettant de diffuser des résultats.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :

Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :

Anne Maurellet

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2492-6876

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Ferret J.P., « En Nouvelle-Aquitaine, 104 000 emplois touristiques, dont 86 000 liés à l'accueil des touristes », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 44, juillet 2017.
- Genebes L., Tchiveindais C., « 69 500 salariés saisonniers du tourisme : un emploi saisonnier sur deux dans le tourisme », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 24, mars 2017.
- Ferret J.P., « Charente-Maritime : 14 000 emplois liés au tourisme », *Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes* n° 30, juillet 2016.

